

L'Agence Technique Départementale a été créée en 1983 par le Conseil général de la Dordogne afin d'assister les élus et les agents des collectivités du Département dans leurs missions. Véritable outil de mutualisation, fondée sur le principe de la solidarité départementale, elle permet de proposer à l'ensemble de ses adhérents une expertise sur un grand nombre de leurs projets recouvrant un large ensemble de compétences (architecture, paysage, voirie, informatique, cartographie, juridique, assainissement collectif, etc.). L'objectif : leur fournir des outils performants et de l'expertise à coût optimisé afin qu'ils puissent gérer et développer leur territoire.

Au sein de l'ATD24, le service Sécurité juridique est un service de 7 agents, chargé d'accompagner les collectivités territoriales et structures publiques sur toutes questions juridiques qui peuvent se présenter dans l'exercice de leurs missions.

Il est composé de 3 pôles :

- le pôle commande publique
- le pôle RGPD – Délégué à la Protection des Données
- le Pôle assistance juridique et administrative

## Un(e) Rédacteur (trice) d'acte en la forme administrative en contrat d'apprentissage

### Missions :

Une des missions historiques du Pôle assistance juridique et administrative est l'accompagnement des collectivités territoriales dans la gestion immobilière de leurs biens.

Cet accompagnement consiste à :

- vérifier la légalité du projet
- accompagner à la constitution du dossier
- rédiger l'acte authentique en la forme administrative
- suivre le dossier après envoi au service de la publicité foncière

Vous serez également chargé d'accompagner le service sur ses autres missions.

### Profil recherché :

Vous êtes étudiant en droit privé et/ou spécialité droit notarial (bac +3) et vous recherchez un contrat d'apprentissage (uniquement car le contrat de professionnalisation n'est pas compatible avec le statut juridique de l'ATD24), n'hésitez pas à nous transmettre votre candidature.

### Détails :

**Poste à pourvoir à la rentrée 2023 à Périgueux**

**Informations complémentaires :**

- Temps de travail : 40 heures hebdomadaires (avec RTT)
- Permis VL obligatoire

Pour tous besoins de renseignements n'hésitez pas à contacter Jeanne LEGENDRE ([j.legendre@atd24.fr](mailto:j.legendre@atd24.fr)) ou Mélanie Mossot responsable RH ([m.mossot@atd24.fr](mailto:m.mossot@atd24.fr)).

### Candidature :

Merci d'adresser vos candidatures avant le 30 juin 2023 (lettre de motivation + CV) à :

**Monsieur le Président de l'Agence Technique Départementale,**

2 place Hoche

24 000 PERIGUEUX

**Ou par mail : [recrutements.atd24@atd24.fr](mailto:recrutements.atd24@atd24.fr)**